



Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

23



Rapport annuel
2023

Membre collectif de

ARTISET

Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien

CURAVIVA INSTITUTS YOUTA

Sommaire

Message de la Présidente	2
Rapport du secrétariat général	3
Rapports des commissions permanentes	
Enseignement spécialisé	4
Habitat, travail et formation INSOS	6
Liste des membres INFRI 2024	8
Additions	10-11
Institutions socio-éducatives	12-13
Commission CCT	14-15
Equipe de soutien Déficience intellectuelle DI	16-17
Finances	
Comptes et budgets	18
Bilan	19
Commentaire des comptes	20

Composition du comité INFRI 2023

Présidente

o Ursula Schneider Schüttel, présidente Fondation les Buissonnets

Vice-Présidente

o Caroline Dénervaud, présidente Institut St-Joseph du Guintzet

Membres

- o Michelle Constantin, directrice Les Traversées
- o Joëlle Bossens, directrice Centre scolaire Villars-Vert
- o Nicolas Cloux, directeur Fondation le Tremplin
- o Peter Wuethrich, membre Fondation la Rosière et Fondation les Buissonnets
- o Myriam Scherly-Cretton, membre Fondation HorizonSud
- o Jean Bourgknecht, président Nid Clairval
- o Patrice Zurich, président Clos Fleuri
- o Claude Chassot, directeur St-Camille
- o Raphaël Glassey, directeur Nid Clairval



Message de la Présidente

Le comité et le secrétariat général d'INFRI tiennent à offrir des prestations qui soutiennent au mieux nos membres, les institutions fribourgeoises, dans leur engagement quotidien auprès des personnes qu'elles accompagnent et dont elles s'occupent. Une bonne collaboration avec le canton et les services responsables de nos institutions, empreinte de respect et de reconnaissance, fait également partie de nos ambitions.

L'année dernière, nous avons réussi à atteindre ces deux objectifs de la meilleure façon. Nous avons littéralement fait d'une pierre deux coups grâce à deux missions qui nous ont été confiées par le canton : l'une d'elles concerne la médecine du travail, l'autre la cybersécurité. Les deux mandats permettent de centraliser auprès d'INFRI les clarifications nécessaires sur deux thèmes importants et exigeants et de transmettre les informations aux institutions de manière appropriée. Pour cela, deux groupes de travail ont été mis en place, qui garantissent l'implication importante des institutions concernées. Les mandats, attribués à court terme, se sont rajoutés aux projets déjà en cours au secrétariat général et ont nécessité un effort supplémentaire. Par exemple, des recherches intensives ont été menées pour trouver (avec succès) un médecin du travail chargé de répondre aux questions des institutions concernant

la médecine du travail. Le financement des deux mandats est assuré par le canton, de sorte que les institutions membres n'ont pas à supporter de charges financières supplémentaires.

Ces deux mandats s'ajoutent aux diverses autres offres telles que le Pôle confiance, la garde d'enfants par le Chaperon rouge ou infri'guide, pour n'en citer que quelques-unes. Je me réjouis que nous soyons en si bonne voie avec INFRI. Ces dix dernières années en particulier, nous avons réussi, sous la nouvelle direction du secrétariat général, à assurer un soutien professionnel et compétent de diverses manières à nos institutions. Je souhaite adresser un grand et chaleureux merci à Olivier Spang et Jacqueline Hayoz, qui ont travaillé sans relâche l'année dernière. J'aimerais également remercier tout particulièrement mes collègues du comité, qui accompagnent le développement des services d'INFRI avec bienveillance, mais en posant des questions critiques lorsque cela est nécessaire. Enfin, au nom du comité, je remercie également les offices cantonaux ainsi que la FOPIS pour leur collaboration constructive. Mais les plus grands remerciements vont au personnel et aux responsables des institutions fribourgeoises qui s'engagent au quotidien pour accompagner et soutenir les personnes en situation de handicap ou en difficulté.

Ursula Schneider Schüttel
Présidente et
ex-conseillère nationale

Rapport du secrétariat



Une nouvelle dynamique de projets

L'année 2023 s'est caractérisée par la mise en place d'une nouvelle dynamique de projets pour notre association. En effet, le Conseil d'Etat a décidé à trois reprises de confier à INFRI des mandats avec financement, ainsi que c'était désormais rendu possible par la LIFAP.

Cette dynamique nouvelle implique qu'INFRI doit désormais assumer des mandats nouveaux, en plus de ses activités ordinaires et des projets initiés par elle, ce qui n'a pas manqué de charger le secrétariat plus que de coutume. A la fin du printemps, des montants ont donc été débloqués par le gouvernement pour mettre en place des mesures de prévention dans les institutions dépendant du SPS pour les domaines de la cybersécurité et de la médecine du travail. Des projets ont ainsi été développés et mis sur papier, négociés avec le service et ont ensuite donné lieu à des mandats officiels signés par le Conseiller d'Etat Demierre.

Mandat « Cybersécurité »

Un état de situation en matière de cybersécurité sera réalisé en 2024 par une entreprise spécialisée, par le biais d'un audit d'infrastructure IT dans chaque institution. Des recommandations seront fournies individuellement aux institutions et collectivement sous la forme de recommandations de sécurité compilées dans un guide de bonnes pratiques. En parallèle à cette démarche, des sessions de formation/sensibilisation aux « bonnes pratiques en matière de cybersécurité » sont proposées à l'ensemble des 2500 collaborateurs et collaboratrices des institutions. En effet, les risques principaux sont liés aux comportements individuels avec les ordinateurs, ce qui nous a incité à mettre un accent particulier sur cet aspect.

Mandat « Médecine du travail »

Pour ce mandat, un médecin du travail va réaliser là aussi un état de situation dans un échantillon représentatif d'institutions, afin de fournir un guide de bonnes pratiques, en particulier pour les risques identifiés comme les plus sensibles : la protection de la grossesse et le travail de nuit. Ce guide bénéficiera à l'ensemble des institutions, et le solde de ressources disponibles seront à disposition des institutions pour des interventions ciblées du médecin du travail.

Au-delà de ces mandats, les prestations d'INFRI se déploient toujours avec succès. C'est le cas en particulier de la nouvelle certification **Palliative-handicap** INFRI qui est proposée depuis 2023 aux institutions qui souhaitent se renforcer dans la démarche palliative et l'encadrement de fin de vie. Voltigo – l'antenne mobile des soins palliatifs – offre ainsi un bilan initial de situation sur les questions d'approche palliative, puis un programme de formation sur une année permettant de recevoir le certificat « officiel » Palliative-handicap INFRI. Une validation des acquis est réalisée ensuite après deux ans. Ce programme est financé comme projet-pilote par INFRI pour les trois institutions qui s'y sont engagées (Homato, FAH-SEB et Clos Fleuri). La prestation a également été introduite dans le plan cantonal de soins palliatifs, ce qui devrait permettre à l'avenir de la financer sans le soutien d'INFRI. Pour 2024, trois autres institutions vont s'engager dans la certification : Fara, SSB et La Belle Etoile. Et d'autres institutions sont déjà en attente pour l'année suivante.

Deux autres dossiers ont bien avancé en 2023. Tout d'abord celui de l'archivage des dossiers par les institutions. C'est un « serpent de mer » de plusieurs années qui a été mené à son terme en 2023, avec la collaboration des Archives de l'Etat de Fribourg (AEF). Des

recommandations ont été élaborées par un groupe de travail et présentées aux institutions. Ce document très conséquent présente les obligations légales et les principes directeurs de l'archivage des documents, ainsi que les règles à respecter – en particulier pour le versement des archives aux AEF après la conservation de 10 ans dans l'institution. Ces recommandations fixent une ligne à suivre pour l'avenir, et les institutions devront petit-à-petit adapter leur système d'organisation pour pouvoir procéder correctement à l'archivage. C'est un travail conséquent, et un soutien de l'Etat sera probablement nécessaire pour pouvoir l'assumer.

D'un autre côté, les questions de durabilité ont fait l'objet d'un programme appelé **Swiss Triple Impact** (STI). Plusieurs institutions se sont investies dans des réflexions approfondies sur leur manière d'aborder les questions liées au développement durable, afin de mettre en pratique les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Ces objectifs se déclinent non seulement dans la dimension environnementale, mais également économique et sociale, ce qui en fait une réflexion véritablement globale. Grâce à ce programme, chaque institution intègre ces objectifs dans sa stratégie pour les années à venir.

On le voit, la diversité des activités d'INFRI s'élargit d'année en année, avec l'objectif de servir toujours au mieux les intérêts de ses membres. Que tous les acteurs engagés dans cette dynamique positive soient ici remerciés pour leurs précieuses contributions !

Olivier Spang
Secrétaire général

Jacqueline Hayoz
Secrétaire administrative



A B C

Enseignement spécialisé

La Commission permanente de l'enseignement spécialisé regroupe 13 directrices et directeurs des institutions de pédagogie spécialisée : écoles et internats spécialisés, Service Educatif Itinérant, Tagesklinik et Centre Thérapeutique de Jour. En 2023, nous nous sommes rencontrés pour 9 séances, dont 5 avec le SESAM.

Suite à sa démission de la direction de la Tagesklinik, Niels Bugge a quitté la CPES en automne.

Dans les éléments marquants, relevons les échanges avec le SESAM concernant le partenariat entre les institutions et l'état. Nous avons évoqué le sentiment de pression pour l'admission de certains élèves, et questionné notre marge de manoeuvre en tant que structures privées subventionnées. La question des dotations administratives revient régulièrement dans nos échanges, les administrations croulant sous les exigences étatiques. Nous avons également rédigé un courrier au Conseil d'état en ce qui concerne le processus budgétaire : en 2023, les institutions ont reçu les réponses en termes de dotations

accordées le 6 juillet, ce qui a mis à mal l'organisation de la rentrée scolaire — notamment en ce qui concerne l'engagement de personnel formé. Il était important pour nous de faire part de notre réalité au conseil d'état. Enfin, suite à notre rencontre avec le Dr Holzer du RFSM en 2022, un projet pilote pour la liaison psychiatrique a été mis sur pied dans trois institutions : le Carré d'As à Romont, le Home-Ecole Romand des Buissonnets à Fribourg et le Centre éducatif et pédagogique à Estavayer.

Joëlle Bossens
Présidente

Institutions membres

Flos Carmeli — Institut St-Joseph du Guintzet — Centre scolaire de Villars-Vert — Centre éducatif et pédagogique CEP — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère CENSG — Clos Fleuri — Home-Ecole romand Les Buissonnets — Schulheim Les Buissonnets — Service éducatif itinérant sei-fribourg Les Buissonnets — Les Peupliers — Carré d'As CESL/G — Centre thérapeutique de jour CTJ — Tagesklinik für Kinder, Freiburg

Mise sur pied d'un groupe de travail SESAM-CPES

Mais la thématique qui nous préoccupe tous est certainement la surcharge des institutions, le nombre important de demandes de MAR (mesures d'aide renforcée) qui débouchent sur un besoin de placement des élèves en institution (tous âges confondus, de 4 à 18 ans). Les institutions ont atteint — voire dépassé — la limite de leurs capacités d'accueil. Les directions doivent trouver des solutions, parfois au dernier moment, pour installer les classes (location d'appartements et autres locaux), trouver du personnel formé, et accueillir de la meilleure manière possible les élèves qui nous sont adressés. On questionne également la réalité de l'école fribourgeoise avec un nombre grandissant d'élèves qui ne trouvent pas — ou plus — leur place dans l'école ordinaire.

Le chef du SESAM est également conscient de cette problématique importante. Stéphane Noël a donc abordé Mme Bonvin-Sansonnens, directrice de la DFAC, en proposant la mise sur pied d'un groupe de travail CPES-SESAM pour une réflexion globale sur les structures pour les élèves ayant besoin de mesures séparatives.

Un mandat a été élaboré, en vue de l'évaluation des besoins des institutions de pédagogie spécialisée. Le groupe de travail sera composé de représentants

de la DFAC et de la CPES, avec appel à des experts externes selon le sujet. Ce thème nous occupera donc ces prochaines années.

Rencontres et thèmes de réflexion/discussions

Plusieurs rencontres et présentations ont marqué cette année :

- o Ferme pédagogique de l'Association Au fil de l'ondena : cette structure accueille avec un grand professionnalisme des classes spécialisées, offrant aux élèves de tous âges un environnement nature et éducation, en étroite collaboration avec les enseignants et éducateurs.
- o ODE — Conduite par Objectifs du Développement et de l'Evaluation : outil d'évaluation du personnel de l'état, adapté pour les enseignants : Benjamin Gasser, chef de service adjoint au service des ressources à la DFAC, nous a présenté cet outil utilisé en enseignement ordinaire. En toute transparence, ce modèle est mis à disposition des directions d'institutions de pédagogie spécialisée.
- o Harmonisation RPens — CCT : B. Gasser et O. Spang ont fait le point sur les dispositions particulières concernant l'engagement des enseignants. La CCT a repris les conditions du RPens, Règlement du personnel enseignant de l'Etat, pour les enseignants engagés par les institutions.
- o Présentation de la procédure d'indication par Mme Cappelli du SPS

o Outre la problématique mentionnée plus haut, nombreux échanges avec le SESAM :

- Nouveaux moyens de français et de maths, formations proposées
- Accueil extra-scolaire dans les institutions
- Profils des élèves des classes d'observation
- Retour sur formation pour les logopédistes et psychomotricien.nes
- Mise en oeuvre de la loi sur la protection des données
- Klapp, outil de communication agréé par la DFAC
- Stratégie numérique
- Loi sur la protection des données
- ...

A l'heure de clore ce rapport, j'ai quitté la présidence de la CPES. En effet, en raison d'une surcharge de travail, j'ai souhaité mettre fin à ce mandat à la fin de l'année 2023. Je remercie sincèrement Emmanuel Batoz, directeur de Flos Carmeli, d'avoir repris le flambeau et lui souhaite beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

J'en profite pour remercier une fois encore mes chères et chers collègues de la CPES, les séances de la commission sont toujours animées, constructives et riches en échanges. Mes remerciements également à l'équipe du SESAM et à Olivier Spang pour son soutien et ses précieux conseils.



Habitat, travail et formation INSOS

En 2023, la commission habitat, travail et formation a réuni à quatre reprises les institutions qui agissent pour l'accueil, l'accompagnement et l'intégration professionnelle et sociale des personnes majeures en situation de handicap dans le canton de Fribourg.

Plusieurs sujets essentiels pour les institutions ont pu être traités durant nos riches séances :

Connaissance mutuelle et benchmarking

Le besoin de repères et de connaissance mutuelle nous a amené à poursuivre notre recherche des bonnes pratiques à propos de plusieurs thématiques :

- o Une grille de comparaison des taux d'absentéisme et des taux de rotation des institutions fribourgeoises pour adultes a été élaborée. Les structures intéressées par cette comparaison ont compilé des données récoltées de manière anonyme par INFRI et mise à disposition des participants.
- o Les prestations ambulatoires ont été répertoriées et discutées au sein d'un groupe de travail qui est parvenu à une image claire des pratiques variées exercées dans le canton par les différents partenaires de la commission.
- o Une présentation mutuelle des projets des institutions a occupé la commission durant la rencontre du mois d'octobre. Cet échange très complet permet aux membres une meilleure appréhension de l'évolution imaginée par chaque structure partenaire et favorise ainsi une meilleure coordination dans l'élaboration de projets visant à couvrir les besoins émergents dans le domaine du handicap.

Michelle Constantin
Présidente

Institutions membres

Centre d'intégration socioprofessionnelle CIS — Les Traversées — St-Camille — La Rosière — Fara — La Colombière — Linde — Fondation glânoise — HorizonSud — L'Estampille — La Belle Etoile — Clos Fleuri — Homato/ Les Buissonnets — St-Louis — Stiftung ssb — Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte SSEB — applico — CFC Centre de formation continue — CFPS Seedorf — Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Adaptation du personnel aux défis actuels

Un sujet d'actualité d'échanges et de préoccupations au sein de la commission concerne les dotations de personnel accordées pour les tâches administratives et logistiques, en particulier dans le cadre des nouvelles prestations développées par les institutions. Les directeurs des institutions constatent une difficulté grandissante à limiter la surcharge du personnel des métiers de soutien, notamment le personnel administratif, de conciergerie et d'intendance. En parallèle, apparaît la nécessité d'obtenir une meilleure reconnaissance, par le biais de la rémunération, des cadres intermédiaires.

En effet, le domaine administratif subit, depuis 15 ans, une augmentation constante des exigences de contrôle et des impératifs législatifs dans divers domaines, notamment en lien avec la LIFAP: introduction de l'indication, application des indicateurs cantonaux des critères CLASS, respect des normes de la SAAV, la numérisation/digitalisation des informations, respect des exigences de sécurité informatique, respect de la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD), de la sécurité et santé au travail, de l'archivage, des plan de mobilité.

D'autre part, les métiers d'intendance et de logistique, subissent la difficulté des institutions à obtenir des ressources supplémentaires pour l'accompagnement d'une population de plus en plus

fragile et reportent une partie de leurs charges directement sur les équipes éducatives.

Faute de pouvoir attribuer du personnel qualifié à ces activités spécifiques, il devient de plus en plus difficile pour les institutions de répondre aux demandes croissantes tout en garantissant la qualité des activités ainsi que le soin du contact direct avec les bénéficiaires que nous accompagnons. Dans le contexte actuel, il est compliqué de ne pas sous-traiter des ressources en personnel au terrain pour pouvoir répondre à ces exigences, le personnel d'accompagnement passant de plus en plus de temps devant l'ordinateur plutôt qu'avec les personnes.

C'est la raison pour laquelle la Commission a décidé d'adresser une requête au Service de la prévoyance sociale afin d'obtenir une reconnaissance de ces besoins et une adaptation urgente des ressources des institutions les moins bien loties. Ces demandes ont été entendues et devraient être le sujet de futurs échanges.

Rencontre directe avec les autorités

La commission est toujours en recherche d'opportunités pour nourrir le lien entre les institutions et le Service de la Prévoyance Sociale et, en particulier, pour faire reconnaître les besoins des personnes que nous accompagnons et les besoins des institutions. La rencontre automnale de la commission a été enrichie par la présence de Madame

la cheffe de service, Christine Kolly ainsi que Madame Marinella Cappelli, conseillère scientifique, et Monsieur François Muheim, inspecteur. Les membres de la commission ont bénéficié d'une présentation des dernières évolutions des directives en matière d'indication et d'inspection. Un espace de discussion a également été réservé aux visions stratégiques du canton en matière de prestations institutionnelles ainsi qu'aux priorités qui seront allouées à l'avenir par le service. Il a notamment été question des prestations de nature ambulatoire, des réponses adéquates à apporter aux comportements défi et des prestations d'hébergement.

Au-delà de ces points, plusieurs autres moments d'échanges ont permis aux membres de la commission d'aborder leurs préoccupations et leurs questionnements. Le climat au sein de la commission est empreint d'une grande solidarité et entraide entre les directions des institutions.

Je remercie l'ensemble de mes collègues pour leur engagement et leur participation tout au long de l'année et vous adresse mes meilleurs messages.

INSTITUTIONS
Fribourg

Liste des membres INFRI 2024

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Association Château de Seedorf o Centre de formation professionnelle et sociale CFPS	Noréaz	M. Philippe Leuba	M. Rémy Noël
Association Flos Carmeli o Classes de langage, services de logopédie, psychologie et psychomotricité	Fribourg	M. Jean-Paul Moulin	M. Emmanuel Batoz
Association de l'Institut St-Joseph du Guintzet o Centre scolaire et éducatif pour enfants sourds, classes de langage / Sprachheilschule	Villars-sur-Glâne	Mme Caroline Dénervaud	M. Stéphane Favre
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique o AFAAP	Fribourg	Mme Catherine Rak	Mme Micheline Grivel Jorand
Association Les Traversées o Unités Schönberg, Courtaman, Seiry, Estavayer-le-Lac, Pérolles et Grand Fribourg	Fribourg	M. Philippe Barboni	Mme Michelle Constantin
Association Le Bosquet o Institution spécialisée	Givisiez	M. Marc Sugnaux	Mme Elisabeth Reber
Association le Radeau o Centre d'accueil	Orsonnens	Mme Jillian Fauguel	Mme Emmanuelle Barboni
Association REPER o Information & Projets, Rue & Réalisations, Ressources & Développement, PréFo, Centres d'animation socioculturelle	Fribourg	M. Markus Baumer	M. Philippe Cotting Mme Beatrice Kaeser (2024)
Association St-Camille o Ateliers, Foyers et Appartements protégés (Marly et Villars-sur-Glâne)	Marly	Mme Anne-Sophie Peyraud	M. Claude Chassot
Fondation Centre scolaire de Villars-Vert o Centre scolaire Villars-Vert	Villars-sur-Glâne	Mme Alizée Rey	Mme Joëlle Bossens
Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap o La Rosière	Estavayer-le-Lac	M. Jean-Luc Baechler	M. Beat Schaefer
Fondation Clos Fleuri o Ecole, Ateliers, Résidences, Accueil de jour, Appartements communautaires	Bulle	M. Patrice Zurich	M. Damien Dandelot
Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants et adolescents o Centre thérapeutique de jour (CTJ) o Tagesklinik für Kinder (TK), Freiburg	Givisiez	Mme Eleonora Schneuwly-Aschwanden	M. Guillermo Valenzuela Vacant
Fondation de Fribourg pour la Jeunesse o Foyer St-Etienne, Foyer Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out, AS3A, Séjour de Rupture	Fribourg	M. Thierry Steiert	Mme Nadine Willa
Fondation du Centre de formation continue pour adultes en situation de handicap o CFC I BZ	Villars-sur-Glâne	Mme Kirthana Wickramasingam	M. Jean-François Massy
Fondation du Centre éducatif et pédagogique o CEP	Estavayer-le-Lac	Mme Anne Meyer-Loetscher	Mme Chantal Gremaud-Bertschy
Fondation du CIS o Centre d'intégration socioprofessionnelle	Fribourg	M. Laurent Houmard	Mme Elisabeth Mauron-Hemmer
Fondation FAH-SEB o Foyer la Colombière o Home Linde	Misery Tentlingen	Hr. Andreas Meuli Hr. Andreas Meuli	M. Lorenzo Pestalozzi M. Lorenzo Pestalozzi
Fondation Fara o Ateliers, foyers, appartements	Fribourg	M. Gérald Guillaume	M. Blaise Curtenaz

Support juridique Institutions	Lieu	Présidence	Direction
Fondation Handicap Glâne Romont o Ateliers de la Glâne — Appartements protégés Romont, Home La Colline Ursy o Carré d'As / Centre éducatif et scolaire de la Glâne CESL/G	Romont Romont	M. Nicolas Corpataux M. Nicolas Corpataux	M. Alexandre Waeber Mme Sara De Antoni (2024) Mme Anne Rodi
Fondation HorizonSud o Ateliers, Résidences et Appartements	Marsens	Mme Laurence Brand	M. Nicolas Gachet
Fondation l'Eau Vive o Foyer des apprentis	Fribourg	Mme Solange Berset	Mme Liliana Chiacchiarì
Fondation l'Estampille o Ateliers	Fribourg	Mme Francine Defferrard	M. Stéphane Renz
Fondation la Belle Etoile o Ateliers, résidentiel foyer, appartements supervisés	Châtel-St-Denis	M. Jean-Luc Mossier	Mme Rosa Perroud
Fondation Le Torry o Centre de traitement des dépendances spécialisé en alcoologie	Fribourg	M. Jean-Christophe A Marca	M. Thierry Radermecker
Fondation le Tremplin o Foyers, ateliers d'occupation, appartements protégés, service social	Fribourg	M. Dominique Rhème	Vacant
Fondation les Buissonnets o Secrétariat général o Home-Ecole Romand o Schulheim o Homato o Service éducatif itinérant sei-fribourg / Centre de thérapie physioergo	Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg Fribourg	Fr. Ursula Schneider Schüttel Hr. Peter Wuethrich Comité: M. Cédric Schneuwly Comité: Hr. Vincent Fehr Comité: Mme Gorana Vauthey Comité: Mme E. Schneuwly-Aschwanden	Mme Rosa Piller Mme Christine Alexander Sax M. Stéphane Gremaud (2024) Mme Beatrice Grindat M. Samuel Antille Mme Marianne Schmuckli
Fondation de la Sainte Famille o Institut Les Peupliers — Ecole spécialisée et Internat	Le Mouret	M. Luke Gillon	M. Daniel Gonzalez
Fondation pour la femme et l'enfant o Aux Etangs	Marly	M. Daniel Gonzalez	Mme Debora Belloy
Fondation pour les Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère o CENSG — Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère o SLPPG — Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère	Bulle	M. Vincent Bosson	M. Didier Jonin
Fondation Saint-Louis o Home et ateliers	Fribourg	Mme Mirjam Ballmer	M. Thierry Bourquenoud
Fondation Transit o Lieu d'accueil et évaluation	Granges-Paccot	Mme Antoinette De Weck	M. Pascal Schweizer
Mouvement Enfance et Foyers o Nid Clairval	Givisiez	M. Jean Bourgknecht	M. Raphaël Glassey
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte o SSEB — Geschützte Werkstatt und Wohnform, Wohnschule und Wohnhaus	Muntelier	Hr. Heinz Etter	Hr. Pierre Aufranc
Stiftung ssb o Wohngruppen und Wohnen im Alter, Werkstätten (Tafers und Schmitten)	Tafers	Fr. Monika Bürge-Leu	Hr. Bojan Seewer
Stiftung für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung in Deutschfreiburg o applico — Wohnen+Arbeiten (Schmitten, Murten, Plaffeien)	Schmitten	Fr. Anne-Sophie Krattinger Hr. Pascal Pörner	Fr. Sabine Felder Hr. Michael Perler
Stiftung Heimelig o Kinderheim Heimelig und AWG Sunneblueme	Kerzers	Hr. Erich Hirt	Fr. Noëlle Schär
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg o Wohnen und Werken	Zumholz	Fr. Canisia Aebischer	Fr. Anita Brühlhart

Addictions

A Fribourg, nous avons la chance d'avoir des institutions complémentaires en matière d'addiction qui œuvrent en synergies. Il s'agit de REPER pour les plus jeunes, le Torry, plus spécialisé en alcoologie et le Tremplin. Le Tremplin, quant à lui développe ses prestations à bas seuil ou plutôt haut seuil de tolérance et de réduction des risques avec, entre autres, la création des locaux de consommation sécurisée. Le Radeau, quant à lui, au même titre que le Torry, maintient un haut seuil à visée d'abstinence, de formation et de réinsertion.

Certain-e-s d'entre vous se souviennent sûrement des différentes manifestations symbolisant les 50 ans du dispositif addiction fribourgeois, Fr-Addict, au cours de l'année 2022, avec, entre autres, un magnifique souper de gala réunissant notamment 3 conseillers d'état et Thomas Wiesel, alliant humour, convivialité et réflexion autour des défis addiction aussi épineux tels que :

- o L'insertion socio-professionnelle des jeunes ainsi que la promotion de la santé et la prévention en matière d'addiction
- o L'accès au logement et à la citoyenneté pour les personnes en situation d'addiction
- o La prise en charge des personnes en situation d'addiction dès 50 ans

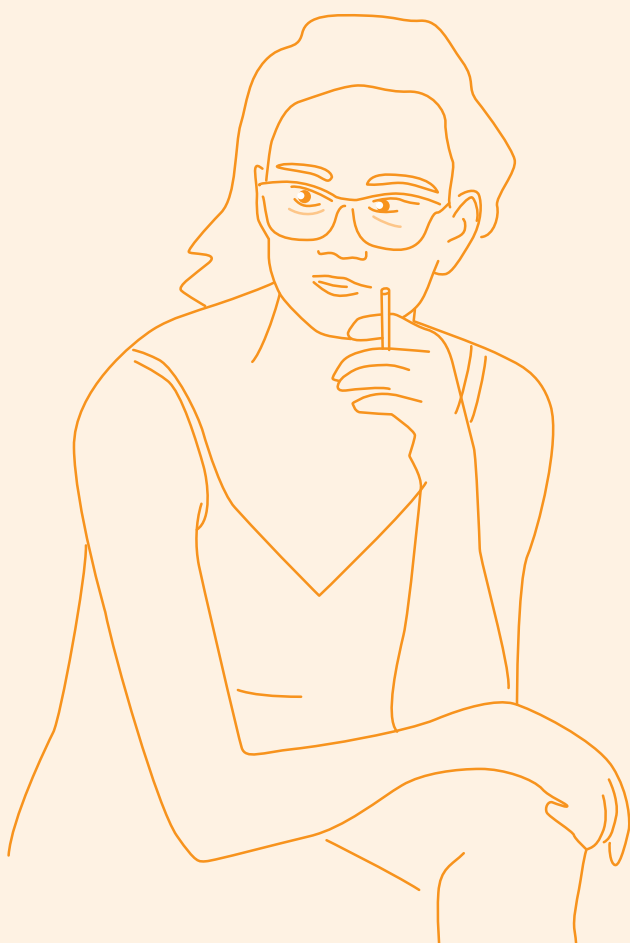
o La question de la régulation des marchés des produits stupéfiants et de la dépénalisation de la consommation.

Loin d'être résolus, ces différents chantiers ont continué d'occuper Fr-Addict durant l'année 2023, mais pas seulement...

Pour le Radeau, la question de la réinsertion socio-professionnelle et de la poursuite du développement de la prise en charge ambulatoire est restée au cœur des projets en 2023, que ce soit pour les personnes mineures ou adultes, à travers le travail au quotidien ainsi qu'avec un projet d'envergure : « Le Cheval Blanc du Radeau », qui consiste dans la gestion du restaurant du village d'Orsonnens par le Radeau et ses bénéficiaires.

Pour REPER, la lutte pour maintenir la qualité des prestations envers les jeunes s'est poursuivie en 2023, ainsi que la perspective d'un changement notoire à la direction pour 2024. En effet, M. Cotting part à la retraite et cède sa place à Mme Kaeser qui aura l'importante mission de poursuivre l'insertion socio-professionnelle des jeunes ainsi que la promotion de la santé et la prévention en matière d'addiction. A signaler également pour REPER l'étude de la part de la DSAS de la possibilité d'un changement de statut de subventionnement pour sa partie « Addiction-prévention ».

Pour le Torry, la prise en charge des personnes en situation d'addiction dès 55 ans est régulièrement abordée,



notamment avec la participation de M. Radermecker à des groupes de travail cantonaux sur le sujet et les prestations possibles alliant parties médicale et sociale. L'équipe infirmière a été reconstituée au Torry, afin que l'institution soit encore plus compétitive!

Pour le Tremplin, le changement de direction avec les complexes sujets du déménagement et de la construction d'un local sécurisé de consommation ont créé quelques remous au sein de l'institution.

Au-delà des défis cités ci-dessus pour Fr-ADDICT, à évoquer ici encore que les institutions fribourgeoises addictions ont régulièrement été suroccupées au niveau du résidentiel, le Parcours Horizon du Tremplin ayant 6 mois d'attente au niveau des admissions et le Radeau ayant une dizaine de personnes en liste d'attente.

Au niveau des produits, le crack a fait parler de lui à Fribourg, un groupe de travail préventif dans lequel le Tremplin et REPER participent a d'ailleurs été créé à ce sujet afin d'être attentif à l'évolution de la situation.

Institutions membres

Le Radeau — Le Torry — Le Tremplin
— REPER

Emmanuelle Barboni
Association le Radeau

Institutions socio-éducatives

La Commission « Institutions socio-éducatives pour mineurs et jeunes adultes » s'est réunie à 6 reprises en 2023; la question de la collaboration avec les différents services partenaires nous a accompagné tout au long de l'année.

Les prestations institutionnelles pour mineurs connaissent actuellement une situation de saturation et les listes d'attente s'allongent; une réflexion conjointe (SEJ - SPS et institutions) se met en place notamment sur le développement de prestations ambulatoires intensives (projet pilote), en attendant une augmentation projetée du nombre de places d'accueil (à l'horizon 2025).

La Commission a rencontré la **direction du SEJ** et sa nouvelle Cheffe de Service afin de connaître sa vision et ses attentes dans la collaboration avec les institutions socio-éducatives. Mme Papaux souhaite cultiver et développer la collaboration avec les institutions, afin de répondre au plus près aux

besoins des enfants/adolescents et de leurs familles. Elle perçoit la nécessité de développer les prestations, tout comme les ressources à l'interne du service; des places d'accueil supplémentaires doivent ainsi être créées de manière à répondre aux besoins croissants et couvrir l'ensemble du territoire cantonal. Nous ouvrons enfin ensemble la réflexion sur la manière de permettre aux directions d'institutions de prendre connaissance des différents besoins en placement afin d'ajuster au plus près nos prestations, thème encore à développer.

La rencontre avec la **direction du SPS** a permis d'échanger en particulier sur le fonctionnement par appel d'offre.

La Commission salue cette manière de procéder qui répond à notre demande; nous déplorons cependant un fonctionnement dans l'urgence avec un délai trop restreint (2 à 3 semaines) pour élaborer et déposer un projet. La Commission a adressé une interpellation écrite à ce sujet, puis échangé directement avec la Cheffe de Service: si nous comprenons l'urgence à trouver des solutions pour les enfants et adolescents en difficulté, l'expérience montre que toute précipitation dans ce genre de projet met en péril sur le long terme la cohérence dans l'accompagnement éducatif. Cette thématique devra être reprise lors d'une prochaine rencontre.



La **collaboration avec le RFSM** reste quant à elle très variable d'une institution à l'autre, en fonction notamment du nombre d'hospitalisations ou d'un partenariat essentiellement avec des thérapeutes privés. Le principal point de fragilité identifié réside dans les sorties d'hospitalisation, quand le jeune est perçu comme « pas suffisamment stabilisé » par l'équipe éducative. La pression engendrée par le manque de place est alors très forte ; le travail de liaison doit améliorer les processus structurels pour assurer une mise en œuvre satisfaisante du mandat.

La Commission s'est enfin arrêtée sur différentes thématiques transverses telles la protection des données, l'archivage,

les questions de cybersécurité, etc. ; nous avons également pris le temps d'échanger sur les réalités quotidiennes de chacun.

Je tiens ici à remercier tous les membres de la Commission ainsi qu'Olivier Spang pour leur engagement ; nous allons continuer d'œuvrer pour entretenir une collaboration constructive avec l'ensemble de nos partenaires, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et adolescents accueillis.

Institutions membres

Les Traversées accompagnements adolescentes, Courtaman — Fondation Fribourg pour la Jeunesse : Foyer St-Etienne, Foyer des Bonnesfontaines, Préfo, Time-Out — Foyer des Apprentis — Aux Etangs — Transit — Le Nid Clairval — Kinderheim Heimelig — Le Bosquet — Les Peupliers

Raphaël Glassey
Président

Commission CCT

Lors du dernier rapport annuel, la commission CCT pouvait se targuer de n'avoir vécu aucune modification au sein de ses membres. 2023 a vu uniquement le remplacement de M. Jean-Luc Kuenlin (retraite) par celui de son collègue M. Vincent Vandierendounck.

Malheureusement, ce dernier ne pourra pas poursuivre sa fonction de membre en 2024 et la commission CCT subira donc une mutation. Nous remercions chaleureusement ces deux personnes pour le travail accompli.

La commission CCT s'est réunie à 3 reprises durant l'année.

Les sujets qui ont notamment été abordés en séances sont les suivants :

- o Adaptations de la CCT avec des modifications entrées en vigueur au 01.01.2024
- o Différentes questions liées au droit du travail, application de la CCT, etc.
- o Mise en place de groupes de travail pour la classification des veilleur-se-s, chauffeur-se-s et les praticien-ne-s formateur-trice-s
- o La notion de « diplôme attesté officiellement équivalent HES », par le biais de l'élaboration d'une liste des diplômes reconnus
- o La question de l'indemnisation des veilles passives
- o La reconnaissance des années de services dans les institutions INFRI

Dans le cadre du traitement des points 3 à 6 ci-dessus, INFRI et la FOPIS ont besoin d'un véritable partenariat avec le SPS. C'est dans ce sens qu'un courrier commun a été adressé au SPS en date du 15 décembre 2023 afin d'obtenir des réponses aux questions ouvertes.

Suite au succès des deux premières éditions de l'après-midi thématique sur le droit du travail, la commission a pu proposer une demi-journée le 3 octobre 2023. Elle a invité toutes les

institutions, le SPS et la FOPIS. Me Adrien De Steiger a abordé plusieurs thèmes, notamment la prolongation du temps d'essai, les conventions de départ, les particularités des certificats médicaux, les nouveautés jurisprudentielles, etc. Une nouvelle fois, un après-midi riche en informations au sujet du droit du travail.

Lors de cette année 2023, la commission arbitrale a été sollicitée à une seule reprise. Il est à relever que suite à la brillante élection de son Président, Yann Hofmann, au titre de juge ordinaire au Tribunal fédéral, deux nouvelles personnes ont été nommées, à savoir Me Christian Delaloye (Président) et Me



Frédérique Riesen (Présidente extraordinaire). Nous ne saurions remercier cette page de l'histoire de la commission arbitrale sans remercier encore une fois, M. Yann Hofmann, pour sa présidence compétente et efficace exercée depuis 2019. Son engagement sans faille a permis de garantir le respect du droit dans le cadre conventionnel qui nous réunit.

Je ne pourrais pas terminer ce rapport de commission sans remercier notre Secrétaire général, M. Olivier Spang, ainsi que l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur collaboration appréciés.

Liste des membres de la commission permanente CCT

Président

- o M. Claude Chassot, directeur de St-Camille
- o M. Nicolas Gachet, directeur HorizonSud
- o M. Daniel Gonzalez, directeur des Peupliers
- o M. Jean-Luc Stucky, administrateur de la Fondation Handicap Glâne
- o M. Thierry Bourquenoud, directeur St-Louis
- o M. Jean-Pierre Corpataux, administrateur Les Buissonnets
- o Mme Elisabeth Reber, directrice du Bosquet
- o Mme Caroline Chariatte, responsable RH Clos Fleuri
- o Mme Natacha Aeby, assistante RH CIS

Claude Chassot
Président

Equipe de soutien Déficience intellectuelle DI

Depuis plusieurs années, la prise en charge hospitalière des personnes avec une déficience intellectuelle pose des défis considérables au Centre de soins hospitaliers de Marsens. Des moyens concrets ont été mis en œuvre en 2023 pour améliorer la situation, dont la création de l'Equipe de soutien DI.

En effet, les besoins de ces personnes – qui résident souvent en institution spécialisée – étaient mal compris par un milieu hospitalier non spécialisé dans ce domaine. Trop souvent, les « chambres de soins » servaient de réponse inadaptée à des comportements mal compris de l'hôpital et des régressions se produisaient au moment du retour en institution une fois la situation « stabilisée », au désespoir des équipes infirmières et éducatives.

Cette problématique a été prise très au sérieux dans le groupe qui suit la collaboration entre INFRI et le RFSM, et des efforts conséquents ont été mis en œuvre pour améliorer la prise en charge :

- o un itinéraire clinique adapté aux besoins de ces personnes,
- o un investissement important des équipes des institutions pour préparer et accompagner l'hospitalisation,
- o et la mise à disposition des acteurs d'une Equipe de soutien mixte infirmière-éducative pour appuyer les équipes face à des situations complexes.

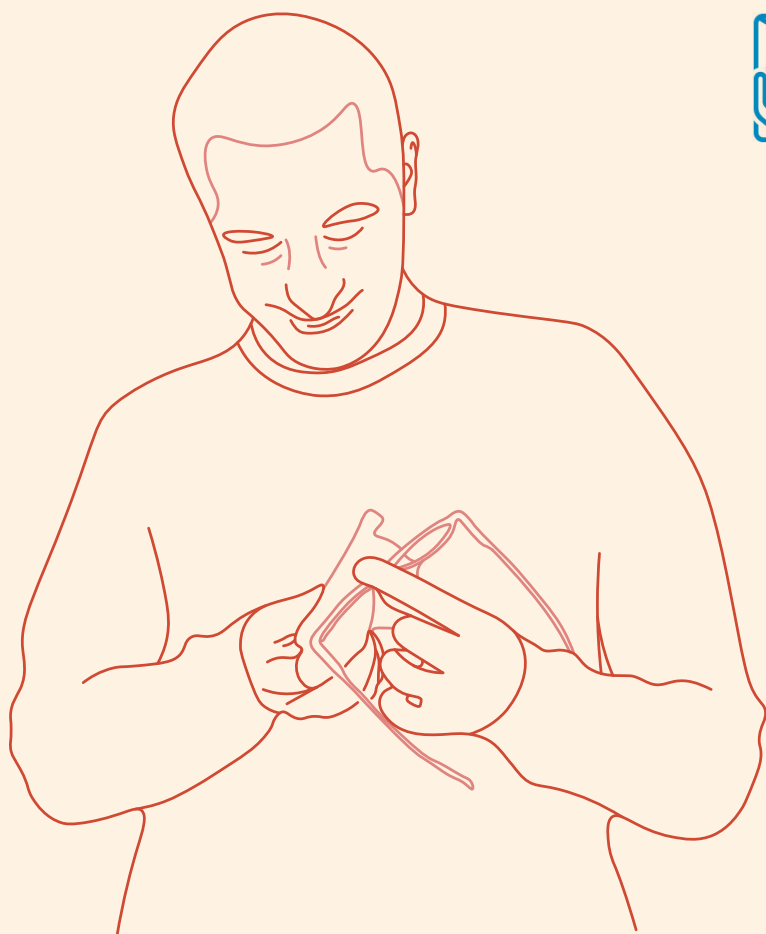
Cette Equipe de soutien DI se compose de 4 infirmiers/ères du RFSM et 4 éducatrices spécialisées (mises à disposition par les institutions INFRI) qui interviennent en binômes sur demandes des équipes éducatives ou infirmières qui souhaitent un soutien externe. L'intervention se compose alors d'une analyse approfondie de la situation, puis d'échanges et

conseils avec l'équipe sur les ressources possibles pour gérer la situation au mieux. L'objectif du dispositif est de soulager les équipes en difficultés, améliorer la prise en charge éducative ou hospitalière, voire permettre de renoncer dans certains cas à une hospitalisation.

La mesure a été financée initialement par la Loterie Romande pendant deux ans (2023 et 2024), puis elle devrait se renforcer dès 2025 grâce à un financement pérenne qui devrait permettre la création d'un véritable Case management de transition professionnel, ce qui rendrait possible également les interventions pour des personnes à domicile.



Equipe de soutien RFSM-INFRI
Begleitteam FNPG/INFRI



La coordination de l'équipe est assurée par le RFSM, et l'investissement de Mme Aurélie Clément-Perritaz — infirmière responsable du développement des pratiques cliniques — s'est avéré décisif dans la mise en place et le suivi de l'équipe. INFRI de son côté s'est chargé du recrutement et de la rémunération des personnes issues des institutions. Un programme de formation conséquent a été suivi par les intervenant-e-s pendant l'année, afin de favoriser la création de l'équipe et renforcer les compétences du groupe.

En 2023, l'équipe de soutien a répondu à une douzaine de demandes, représentant environ 50 heures d'interventions, et celles-ci ont été unanimement

appréciées. La qualité des rapports d'intervention a fait l'objet de louanges, et les intervenant-e-s ont permis que cette prestation soit de grande qualité dès le premier jour. Le crédit leur en revient et nous les remercions très sincèrement pour cet engagement.

Avec le soutien de la



Comptes et budgets

Compte de résultat	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Produits					
Contributions CCT des membres	194 343,05	190 000,00	199 559,00	200 000,00	205 000,00
Cotisations INFRI des membres	117 843,85	115 000,00	117 843,85	115 000,00	122 000,00
Autres produits	2 122,65	1 500,00	2 122,65	1 500,00	1 700,00
Produits – Chaperon Rouge	13 475,00		13 475,00		14 000,00
Produits liés aux mandats			32 520,70		
Total produits	327 784,55	306 500,00	373 458,95	337 700,00	351 000,00
Charges					
Charges de personnel					
Salaires secrétariat général	128 774,00	130 000,00	138 260,55	135 000,00	153 000,00
Salaires secrétariat administratif	36 069,50	36 000,00	39 611,80	38 000,00	48 000,00
Gratification d'ancienneté					11 000,00
Jetons de présence	16 168,80	18 000,00	15 408,80	18 000,00	17 000,00
Jetons pour secrétariat commissions	2 640,00	3 500,00	1 540,00	3 500,00	2 500,00
Rémunération commission arbitrale	190,00	3 000,00	2 010,40	3 000,00	3 000,00
Charges sociales	45 293,35	41 000,00	48 558,25	48 000,00	57 000,00
Frais de déplacement	709,23	1 500,00	727,16	1 000,00	1 000,00
Frais de formation continue	510,00	2 000,00	1 600,00	2 000,00	2 000,00
Total charges de personnel	230 354,88	235 000,00	247 716,96	248 500,00	294 500,00
Autres charges d'exploitation					
Loyer	15 535,00	15 600,00	15 600,00	15 600,00	15 600,00
Matériel et frais de bureau	6 870,47	9 000,00	9 792,82	9 000,00	9 000,00
Frais de déménagement	14 435,25				
Traductions	3 422,70	4 000,00	2 081,70	4 000,00	3 000,00
Cotisations	1 340,00	1 500,00	1 340,00	1 500,00	1 500,00
Dons et cadeaux	759,75	500,00	1 077,00	500,00	500,00
Honoraires de tiers	1 919,35	4 000,00	1 869,30	4 000,00	2 000,00
Site internet et intranet	3 276,84	2 000,00	3 989,67	2 000,00	2 000,00
Maintenance informatique	3 673,00	2 000,00	2 768,50	2 000,00	2 000,00
Annonces dans les journaux	302,20	0,00	196,55	0,00	0,00
Frais d'impression	3 302,33	5 000,00	3 226,03	5 000,00	3 500,00
Frais de publication de CCT	936,60	1 000,00	695,00	1 000,00	1 000,00
Prestations aux institutions	28 559,97	30 000,00	15 736,00	30 000,00	30 000,00
Prestations Chaperon Rouge	12 862,50		20 715,00	16 000,00	20 000,00
Charges liées aux mandats			24 031,90		
Total autres charges d'exploitation	97 195,96	74 600,00	103 119,47	90 600,00	90 100,00
Rés. av. charges et produits financiers	233,71	-3 100,00	22 622,52	-1 400,00	-33 600,00
Charges et produits financiers	-70,60	150,00	-536,05	100,00	100,00
Résultat d'exploitation	304,31	-3 250,00	23 158,57	-1 500,00	-33 700,00
Résultat exceptionnel					
Dissolutions de provisions	-84 077,55				-20 000,00
Affectations aux provisions	25 000,00				
Résultat exceptionnel	-59 077,55	0,00	0,00	0,00	-20 000,00
Résultat de l'exercice	59 381,86	-3 250,00	23 158,57	-1 500,00	-13 700,00
BÉNÉFICE/PERTE/COMPTE DE RÉSULTAT	59 381,86	-3 250,00	23 158,57	-1 500,00	-13 700,00

Bilan 2023

Actifs	31.12.2023	31.12.2022
Compte courant bancaire	530 966,72	353 544,30
Compte dépôt bancaire	200 000,00	200 000,00
Compte bancaire garantie de loyer	5 866,65	5 850,60
Trésorerie et actifs	736 833,37	559 394,90
Impôt anticipé à récupérer	210,00	
Créances à court terme	210,00	
Charges constatées d'avance	1 410,00	1 410,00
Produits à recevoir	6 645,00	2 700,00
Solde Chaperon rouge	9 422,50	12 137,50
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	17 477,50	16 247,50
Actifs circulants	754 520,87	575 642,40
Mobilier d'exploitation	1,00	1,00
Actifs immobilisés	1,00	1,00
TOTAL ACTIFS	754 521,87	575 643,40

Passifs	2023	2022
Créanciers à court terme	15 023,35	6 855,45
Créancier AVS	2 020,15	1 333,35
Créancier caisse de prévoyance	5 873,85	5 697,05
Créancier LAA APG	677,80	332,50
Passifs transitoires	375,00	
Dettes à court terme	23 970,15	14 218,35
Provision mobilier/informatique	10 000,00	10 000,00
Provision prestations aux institutions	75 000,00	75 000,00
Provision formation professionnelle	9 890,80	9 890,80
Provision pré-retraite	25 000,00	25 000,00
Mandat LoRo - Equipe de soutien	1 224,90	
Mandat Médecine du travail	47 648,80	
Mandat Cybersécurité	97 094,40	
Capitaux étrangers à long terme	265 858,90	119 890,80
Capital	441 534,25	382 152,39
Bénéfice de l'exercice/Perte de l'exercice	23 158,57	59 381,86
Capitaux propres	464 692,82	441 534,25
TOTAL PASSIFS	754 521,87	575 643,40

Engagements hors bilan	31.12.2023	31.12.2022
Engagement hors bilan en cas de résiliation par INFRI	631 665,00	644 278,00
Engagement hors bilan en cas de résiliation par la CPEF	300 984,00	303 230,00



Commentaire des comptes

Comptes annuels et bilan 2023

Les nouveaux mandats confiés par la DSAS ont déjà été expliqués en détail dans le rapport du Secrétariat. Le financement du mandat de la Médecine du travail se monte à CHF 50'000, et celui de la Cybersécurité à CHF 100'000, et ils ont été versés en 2023, ce qui augmente provisoirement la valeur du bilan. Le mandat de l'Equipe de soutien Déficience intellectuelle DI est financé par la Loterie Romande à hauteur de deux fois CHF 20'000 en 2023 et en 2024. Jusqu'à la fin de l'année 2023, des dépenses de CHF 18'775 ont été effectuées pour ce projet, qui sera poursuivi dans le même cadre en 2024. Ces nouveaux mandats ont augmenté la charge de travail du secrétariat et, en conséquence, les coûts salariaux.

Les frais d'Internet ont été un peu plus élevés cette année, car notre site Internet a été modernisé au niveau de sa présentation.

Les prestations du Chaperon Rouge et du Pôle confiance ont été très sollicitées aussi cette année, il en résulte une légère augmentation des charges.

Toutes les autres recettes et dépenses sont stables. L'excédent de produits annuel s'élève à CHF 23'000. Les comptes annuels 2023 ont été révisés par la fiduciaire Multifiduciaire SA le 28 mars 2024.

Budget 2025

Le nouveau budget pour l'année 2025 a été adapté en fonction des nouveaux coûts salariaux, suite à une augmentation des taux d'activité de 10 % pour le secrétariat général et 10 % pour le secrétariat administratif. Les autres postes de charges et produits ont été adaptés pour correspondre aux prévisions réalistes et pour équilibrer le budget.

La gratification d'ancienneté de 25 ans de services du secrétaire général est également budgétisée, ce qui représente une charge exceptionnelle qui explique l'excédent de charges de CHF 13'700 prévu au budget.



Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

2, chemin de Beaulieu
1752 Villars-sur-Glâne

Tél.: 026 424 76 24
www.infri.ch — info@infri.ch